



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 46838

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur les préconisations du rapport sur l'intégration. En juillet 2013, des travaux ont été lancés en vue de la refondation de la politique d'intégration. Pilotés par un conseiller d'État, les cinq groupes de travail ont remis au Premier ministre leurs relevés de conclusions. Leurs préconisations devraient servir de base au Gouvernement pour définir les axes de la politique d'intégration de la France. Il est notamment préconisé de « mettre en place des ateliers débats de philosophie ». Ces ateliers pourraient s'organiser à tous les niveaux scolaires de la maternelle à la classe de seconde. Il souhaiterait savoir la position du Gouvernement sur cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46838

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13389

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)